

MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, de la susdite municipalité, qu'il y aura session régulière du conseil municipal le **8 janvier 2018 à 19 heures au 351, rue Turgeon** à Hébertville.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

Nature et effets :

Dérogation mineure portant sur l'article 5.2.1 du règlement de zonage no 364-2004 qui indique que le bâtiment principal doit être située à au moins 10 mètres de ligne avant alors qu'il est implanté à 6.45 mètres et 6.97 mètres.

Identification du site concerné :

Propriété de Mme Estelle Fortin située au 740, rang 3 à Hébertville.
Désignation cadastrale : Lot no 4 683 954 cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À HÉBERTVILLE ce vingtième jour du mois de décembre deux mille dix-sept.



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité d'Hébertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 20 décembre entre 8 h et 16 h 00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20^{ième} jour de décembre 2017.



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim